



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

une étude réalisée en partenariat avec le Sgar sous financement du Cget

Entrer ou sortir des quartiers prioritaires : des trajectoires en partie liées aux variations de revenu et au coût du logement

La Bourgogne-Franche-Comté compte 58 quartiers prioritaires de la politique de la ville qui regroupent 150 000 habitants. Les habitants des quartiers de la région sont plus mobiles que les autres habitants des villes : 14 % ont changé de résidence principale dans l'année 2015, 2 points de plus qu'ailleurs.

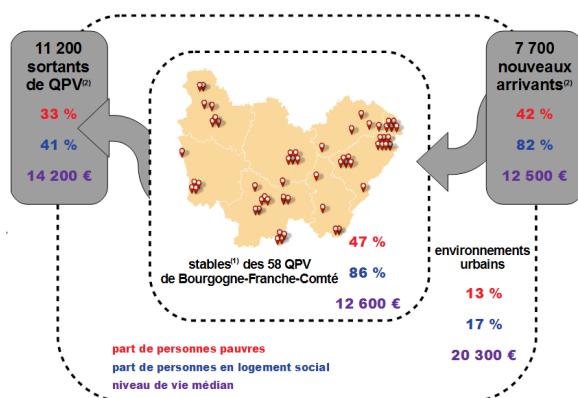
Ce taux masque des profils différents entre quartiers et environnements urbains : les plus jeunes, très présents dans ces quartiers, sont les plus mobiles. À l'inverse, les résidents des logements sociaux le sont moins que ceux du parc privé, les loyers plus faibles constituant un frein à la mobilité. Seuls 40 % des mobiles emménagent de nouveau dans un quartier prioritaire. Les départs de la géographie prioritaire ne concernent pas que les individus les plus aisés, ni ceux dont les revenus ont le plus augmenté : le revenu de plus des trois 2016, et un tiers vit toujours sous le seuil de pauvreté. Les quartiers attirent les populations les plus précaires, à la recherche d'un logement à moindre coût : 40 % des entrants dans les quartiers vivent sous le seuil de pauvreté. Mais ils attirent aussi des individus aux revenus intermédiaires, pour lesquels disposer d'un logement HLM permet de sécuriser leur situation économique.

Alors que l'attractivité des quartiers reste faible, leur composition sociale évolue lorsque entrants et sortants n'ont pas le même profil. Ainsi, plus de la moitié des quartiers prioritaires de la région se paupérisent : le départ des ménages les plus aisés s'accompagne d'arrivées de personnes plus démunies que celles qui y vivent déjà.

1^{er} avril 2019

Parmi les sortants des quartiers prioritaires, moins de pauvres et un niveau de vie supérieur aux stables et nouveaux arrivants

Situation des mobiles et des stables en 2016 par rapport à 2015, dans les QPV de Bourgogne-Franche-Comté



(1) Les stables sont les résidents du quartier n'ayant pas déménagé ou ayant déménagé au sein même du quartier en 2015.

(2) Les mobilités vers et depuis l'étranger ne sont pas prises en compte.

Source : Insee, *Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli)* 2015 et 2016

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.41 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter les publications :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N° 53
www.insee.fr, rubrique statistiques

Des données par QPV sont disponibles sur
sig.ville.gouv.fr